



78^e session de l'Assemblée générale
Cinquième Commission

Point 146 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

Administrative and budgetary aspects of the financing of the United Nations peacekeeping operations: Cross-cutting issues

New York, le 6 mai 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations se félicitent de la présentation des divers rapports du Secrétaire général et du CCQAB sur ce point de l'ordre du jour.

Permettez-moi tout d'abord de remercier tous les membres impliqués dans les opérations de maintien de la paix pour leur travail et leur dévouement et de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont perdu leur vie dans la poursuite de la paix.

Monsieur le Président,

Tout au long de leur histoire, les opérations de maintien de la paix étaient et sont encore confrontées à de nombreux défis. Ils ont la tâche difficile de promouvoir une paix durable et de protéger les civils tout en assurant la sécurité de leurs personnels dans des environnements opérationnels complexes. Il est important de noter que de nombreuses questions nécessitent notre attention continue. Permettez-moi d'en souligner deux.

Premièrement, il va sans dire que le scénario le plus favorable est celui où les conflits peuvent être évités. Mais, si ce n'est pas le cas, les opérations de maintien de la paix des Nations unies sont cruciales

pour soutenir les États membres à naviguer sur les eaux difficiles qui mènent du conflit à la paix. Lorsque nous voyons des missions partir et d'autres avec des mandats modifiés, nous devons réfléchir à la meilleure façon de structurer leur travail afin d'atteindre le but ultime qui est de garantir une paix durable. La coopération avec les autres acteurs du système onusien, les autres acteurs de la communauté internationale, les autorités et les divers acteurs nationaux semble plus importante que jamais.

Deuxièmement, la question de l'exploitation et des abus sexuels dans le contexte des missions sur le terrain devrait rester une priorité. Le nombre des cas rapportés en 2023 le souligne. Nous sommes préoccupés par le fait que, jusqu'à aujourd'hui, la méconnaissance des obligations et des mécanismes de signalement, ainsi que la peur des représailles, entre autres, conduisent à une sous-déclaration des cas. Cela doit absolument changer en vue d'un changement durable de la culture, des comportements et des attitudes au sein des missions. Nous remercions donc le Secrétaire général de continuer ses activités dans ce sens. Nous devons nous assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour combattre ces actes. Nous soulignons, donc, une fois de plus, l'importance de la politique de tolérance zéro du Secrétaire général.

Enfin, la coopération et la coordination dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en tant qu'« One UN » est nécessaire, et nous reconnaissons que la gestion d'un mandat aussi vaste avec des ressources limitées est un défi. Dans ce contexte, nous remercions et soutenons le travail exigeant du Bureau du Coordinateur spécial pour promouvoir une approche à l'échelle du système. En complément du travail de coordination, nous tenons toutefois à souligner que les victimes doivent continuer d'être au centre de toute notre action. Nous saluons les efforts du Bureau de la Défenseuse des droits des victimes pour élargir et approfondir une telle approche. Il est essentiel de fournir aux victimes le soutien qu'ils nécessitent.

Monsieur le Président,

Pour conclure, nos délégations souhaitent aussi souligner la grande importance du Bureau des services de contrôle interne pour l'efficacité et l'efficacité des opérations de paix des Nations Unies. Nous nous félicitons des conclusions du BSCI dans ses nombreux rapports relatifs aux opérations de paix. Nous encourageons le Secrétaire général à mettre en œuvre les recommandations du BSCI dans les meilleurs délais afin de favoriser la responsabilisation.

Monsieur le Président,

Je vous assure que nos délégations s'engageront de manière constructive lors des négociations importantes à venir.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Mr. Chairman,

I have the honour to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the presentation of the various reports of the Secretary-General and the ACABQ on this agenda item.

Allow me first of all to thank all the members involved in peacekeeping operations for their work and dedication, and to pay tribute to all those who have lost their lives in the pursuit of peace.

Mr. Chairman,

Throughout their history, peacekeeping operations have faced, and continue to face, many challenges. They have the difficult task of promoting sustainable peace and protecting civilians while ensuring the safety of their personnel in complex operational environments. It is important to note that there are many issues that require our continued attention. Allow me to highlight two of them.

First, it goes without saying that the best-case scenario is one where conflict can be avoided. But if this is not the case, UN peacekeeping operations are crucial in helping Member States navigate the difficult waters that lead from conflict to peace. As we see missions leaving and others with modified mandates, we need to think about how to best structure their work to achieve the ultimate goal of securing lasting peace. Cooperation with other agents in the UN system, other agents in the international community, the authorities and the various national stakeholders seems more important than ever.

Second, the issue of sexual exploitation and abuse in the context of field missions should remain a priority. The number of cases reported in 2023 underlines this. We are concerned that, until now, lack of awareness of reporting obligations and mechanisms, as well as fear of reprisals, among other factors, have led to under-reporting. This absolutely must change if we are to bring about a lasting change in the culture, behaviour and attitudes within the missions. We therefore thank the Secretary General for continuing his activities in this regard. We must ensure that all necessary measures are taken to combat these acts. We therefore underline, once again, the importance of the Secretary General's zero tolerance policy.

Finally, cooperation and coordination in the fight against sexual exploitation and abuse as 'One UN' is necessary, and we recognise that managing such a broad mandate with limited resources is a challenge. In this context, we thank and support the hard work of the Office of the Special Coordinator in promoting a system-wide approach. In addition to the coordination work, however, we would like to emphasise that victims must continue to be at the centre of all our work. We welcome the efforts of the Office of the Victims' Rights Advocate to broaden and deepen such an approach. It is essential to provide victims with the support they need.

Mr. Chairman,

To conclude, our delegations would further like to stress the great importance of the Office of Internal Oversight Services for the effectiveness and efficiency of UN peace operations. We welcome the findings of the OIOS in its numerous reports on peace operations. We encourage the Secretary-General to implement the OIOS's recommendations as soon as possible in order to promote accountability.

Mr. Chairman,

I assure you that our delegations will engage constructively in the important negotiations ahead.

I thank you.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny